

Séance extraordinaire du 25 août 2014

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce vingt-cinquième jour d'août deux mille quatorze (25-08-2014) à 19 h au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation de paiement - Acquisition du lot 2 545 663 du cadastre du Québec – Immeuble sis au 1591 et 1595, rue Principale

Période de questions

3. Clôture de la séance

2014-08-349

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 25 août 2014

2. Autorisation de paiement - Acquisition du lot 2 545 663 du cadastre du Québec – Immeuble sis au 1591 et 1595, rue Principale

2014-08-350

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Madame Aline Bouchard d'une somme de 170,000 \$ pour l'acquisition du lot 2 545 663 du cadastre du Québec – Immeuble sis au 1591 et 1595, rue Principale (résolution numéro 2014-08-340);

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour défrayer le coût de cet achat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 8

Fin : 19 h 8 (pas de question)

3. Clôture de la séance

2014-08-351

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que la séance soit levée à 19 h 8.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière